

Communiqué du 3 décembre 2021

La 5^{ème} vague replonge l'ensemble de nos professions dans la crise

Près de 2 ans après le début de la crise sanitaire qui a frappé de plein fouet une part importante de l'économie française, au premier rang desquels la prestation technique pour le spectacle et l'évènement que nous représentons, la nouvelle dégradation de la situation sanitaire replonge l'ensemble de nos professions dans une profonde inquiétude.

Alors que le mois de septembre dernier a été marqué par une réelle reprise de nos activités, engendrant de nouveaux investissements, les annulations pour les 4 mois à venir, qui ont démarré il y a 10 jours maintenant, s'accroissent désormais, vidant purement et simplement les carnets de commandes d'une part importante des entreprises du secteur.

L'enquête menée par le Synpase auprès de l'ensemble de ses adhérents sur la période « décembre 2021 / janvier 2022 / février 2022 » est malheureusement édifiante à date, sachant que chaque jour, les annulations s'accroissent, nécessitant le renouvellement de l'enquête rapidement :

- **80% des entreprises font face à des annulations**
- 30% des prestations prévues sur cette période sont d'ores et déjà annulées, sachant qu'environ 50% des prestations non annulées sont aujourd'hui clairement menacées, **soit potentiellement à date 60% de prestations annulées sur la période**
- Plus de **30% du chiffre d'affaires prévus sur la période est d'ores et déjà perdu, soit environ 60 millions d'€** sur un CA prévisionnel de 200 millions d'€

Bien évidemment, nos entreprises, ayant réinvesti depuis 3 mois, réembauché des salariés permanents et devant maintenant rembourser les PGE souscrits, ne pourront être en capacité de supporter un nouvel arrêt de leurs activités.

Cette situation vient menacer directement le millier d'entreprises du secteur, ainsi que les 25 000 emplois qu'elles recouvrent, et constitue un véritable coup de massue pour l'ensemble des professionnels.

Bruno Le Maire ayant indiqué le 29 novembre dernier qu'il ne laisserait pas tomber les secteurs en souffrance, et notamment l'évènementiel, il est désormais urgent de réactiver les aides d'urgence nécessaires afin de permettre de sauvegarder un secteur, et plus largement une filière, internationalement reconnus.

Le Synpase, aux côtés des organisations professionnelles de la filière évènementielle, se tient, comme depuis le début de la crise sanitaire, à la disposition des pouvoirs publics pour travailler sur ces dispositifs, et ce dans les meilleurs délais.

Le Synpase, Syndicat National des Prestataires de l'Audiovisuel, du Spectacle et de l'Évènement, à l'initiative de l'opération « Alerte Rouge » en septembre 2020 pour alerter sur la situation catastrophique dans le secteur, regroupe près de 350 adhérents employant 25 000 salariés.

Ce secteur générait en 2019 un chiffre d'affaires direct consolidé de près d'1,2 milliard d'€.

Contact :

Philippe ABERGEL, Délégué Général
synpase@synpase.fr / 06 74 05 74 68